



Communiqué de presse

Embargo: 16.12.2014, 9:15

13 Protection sociale

N° 0351-1412-60

Statistique suisse de l'aide sociale 2013: résultats nationaux

Légère progression du taux d'aide sociale

Neuchâtel, 16.12.2014 (OFS) – **En 2013, 257'192 personnes ont bénéficié d'une aide sociale économique en Suisse. En un an, le taux d'aide sociale s'est accru de 0,1 point pour atteindre 3,2% de la population résidante. Les enfants et les jeunes sont toujours les plus exposés au risque de dépendre de l'aide sociale. Ce risque augmente depuis 2005 pour les personnes de plus de 45 ans. Ce sont là quelques nouveaux résultats de la statistique suisse de l'aide sociale, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Augmentation du nombre de dossiers et légère hausse du taux d'aide sociale

Par rapport à l'année précédente, le nombre de dossiers d'aide sociale a augmenté de 5000 (+3,3%) et celui des bénéficiaires de près de 6900 personnes (+2,7%). La hausse du nombre de dossiers et de bénéficiaires constatée depuis 2008 se poursuit donc. Le taux d'aide sociale, qui indique le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidante, s'élevait à 3,2% en 2013 pour l'ensemble de la Suisse. Ce chiffre traduit une hausse de 0,1 point par rapport à 2012 (3,1%). La progression par rapport à 2008 a atteint 0,3 point.

Le taux d'aide sociale en hausse dans la majorité des cantons

Les cantons de Neuchâtel, de Bâle-Ville, de Genève, de Vaud, de Berne et de Soleure présentent un taux supérieur à la moyenne. Le taux d'aide sociale n'a reculé que dans les cantons de Vaud et d'Obwald, alors qu'il a augmenté dans treize cantons. Il est resté stable dans les onze cantons restants.

Enfants et jeunes présentent le risque le plus élevé d'être à l'aide sociale; chez les personnes de plus de 45 ans le taux d'aide sociale est toujours croissant

Comme dans les années précédentes, les enfants et les jeunes de moins de 18 ans sont les plus exposés au risque de dépendre de l'aide sociale. Leur taux d'aide sociale atteint 5,2%, ce qui en fait le groupe d'âges le plus touché par l'aide sociale.

Les 18 à 45 ans représentent près de la moitié (45,1%) des bénéficiaires de prestations. Ce groupe d'âges affiche un taux d'aide sociale de 3,8%. Un quart de tous les bénéficiaires sont âgés de plus de 45 ans. Avec un taux d'aide sociale de 1,9%, ce groupe d'âges présente un risque relativement faible de dépendre de l'aide sociale. Si l'on considère l'évolution dans le temps, on voit cependant que ce risque ne cesse d'augmenter depuis longtemps déjà pour ce groupe d'âges: depuis 2005, le risque de dépendre de l'aide sociale a progressé de 13% pour les personnes de plus de 45 ans. Dans le même laps de temps, le taux d'aide sociale s'est accru de 8% chez les moins de 18 ans et a baissé de 2% chez les 18 à 45 ans.

Personnes de nationalité étrangère : augmentation du nombre de cas mais taux en diminution

La part des Suisses et des Suissesses qui recourent à l'aide sociale s'élève à 2,2%. Les personnes de nationalité étrangère sont 6,4% dans ce cas. Depuis 2005, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale de nationalité étrangère a progressé de 18%, contre une augmentation de 5 % chez les bénéficiaires de nationalité suisse. La population étrangère ayant augmenté plus fortement dans le même temps, on relève un certain parallélisme entre la progression du taux d'aide sociale chez les Suisses et chez les étrangers. Par rapport à 2005, le taux est resté stable dans le premier groupe et a diminué de 0,2 point dans le second.

Augmentation de la durée d'octroi pour les dossiers en cours

Ces dernières années, la durée d'octroi moyenne s'est allongée pour les dossiers en cours. Sa valeur médiane a passé de 19 à 22 mois depuis 2008. Dans le même temps, la durée d'octroi pour les dossiers clos est restée stable, à 10 mois. Cette évolution indique que la proportion des bénéficiaires de longue durée a progressé dans les dossiers en cours.

La statistique suisse de l'aide sociale

La statistique suisse de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour but de fournir des informations sur l'aide sociale qui soient comparables aux niveaux suisse, cantonal et régional. Elle a été mise sur pied en étroite collaboration par la Confédération, les cantons et les communes. Les dossiers d'aide sociale sont saisis à l'aide d'un questionnaire standardisé. L'OFS veille au bon déroulement du relevé des données, assume la responsabilité de la livraison des données de la part des services sociaux communaux et régionaux et exploite ces dernières. Les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale se basent depuis 2009 sur un relevé de données exhaustif dans tous les cantons.

Le taux d'aide sociale est l'indicateur le plus important de la statistique de l'aide sociale. Il mesure la part des personnes qui touchent au moins une prestation de l'aide sociale dans l'année, par rapport à la population résidente permanente le 31 décembre de l'année précédente selon la statistique de la population et des ménages (STATPOP). La statistique suisse de l'aide sociale permet d'identifier les groupes à risque, de connaître le contexte sociodémographiques et la situation familiale des bénéficiaires. Elle permet aussi de chiffrer le montant ainsi que la durée de l'aide fournie.

Renseignements:

Marc Dubach, OFS, Section Aide sociale, tél. : +41 58 463 65 78,
e-mail : marc.dubach@bfs.admin.ch

Nouvelle parution:

Statistique suisse de l'aide sociale 2013: légère progression du taux d'aide sociale (4 pages),
n° de commande : 767-1302, gratuit.

Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail : kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 58 46 36060, fax : +41 58 46 36061,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse www.statistique.admin.ch > [Thèmes > 13 - Protection sociale](#)

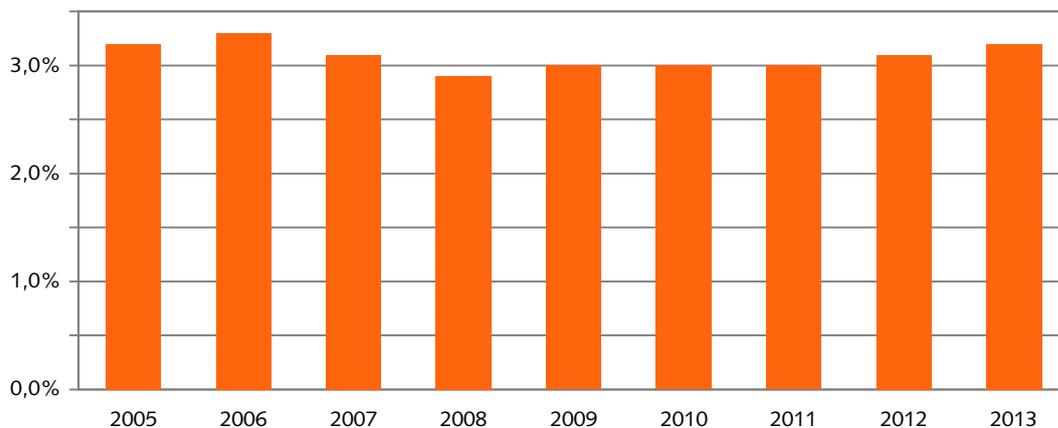
Abonnement aux communiqués de presse sous forme électronique (PDF) à l'adresse :
www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) a reçu ce communiqué de presse trois jours avant sa publication pour pouvoir accomplir les tâches qui lui incombent.

Taux d'aide sociale en Suisse, 2005-2013

G 1

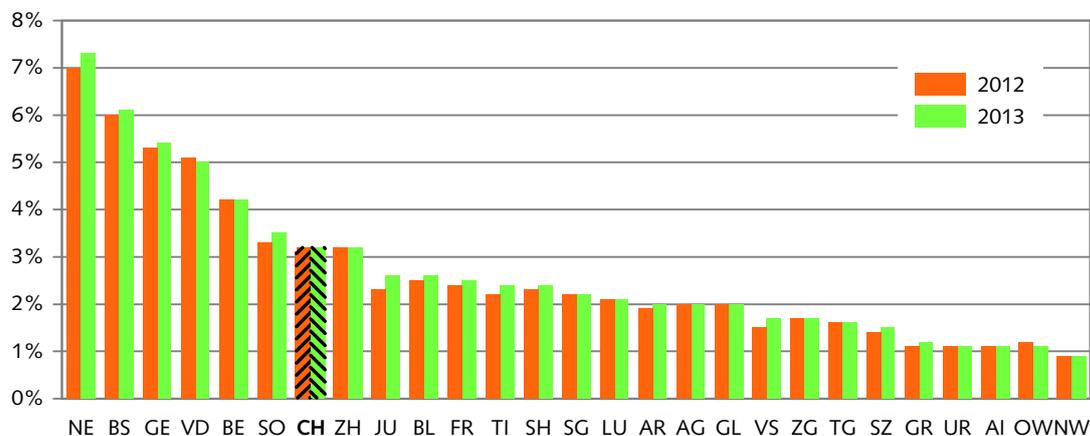


Source: OFS - statistique de l'aide sociale 2013

© OFS, Neuchâtel 2014

Taux d'aide sociale par canton, 2012 et 2013

G 2

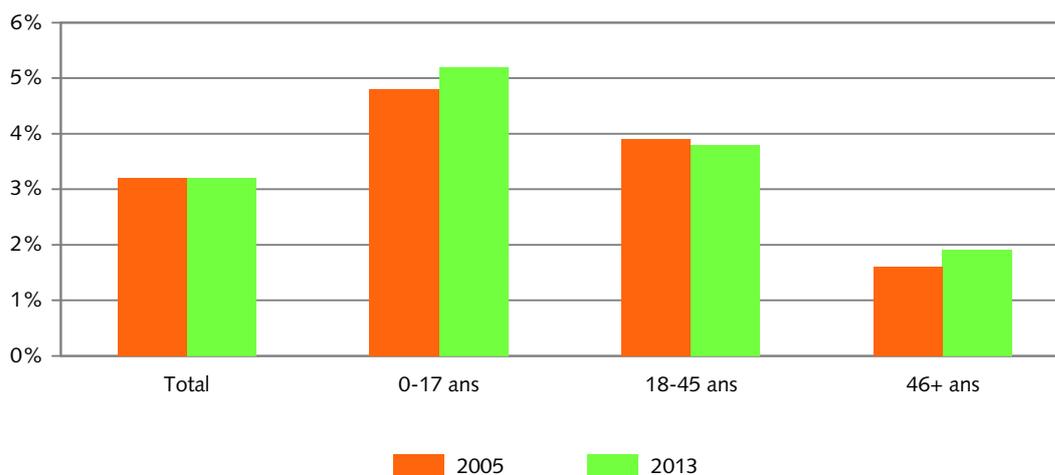


Source: OFS - statistique de l'aide sociale 2013

© OFS, Neuchâtel 2014

Taux d'aide sociale selon les catégories d'âge, 2005 et 2013

G 3

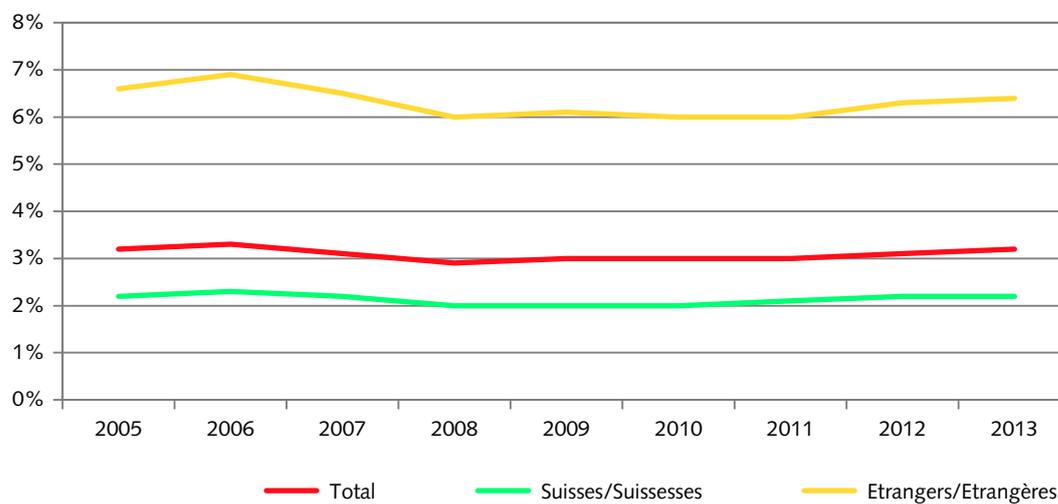


Source: OFS - statistique de l'aide sociale 2013

© OFS, Neuchâtel 2014

Evolution du taux d'aide sociale selon la nationalité, 2005-2013

G 4



Source: OFS - statistique de l'aide sociale 2013

© OFS, Neuchâtel 2014